



# Histoire de Dire

---

Bilan d'activité 2021

## SOMMAIRE

Origine d'Histoire de Dire	
1. Les ateliers d'expression .....	2
1.1 Rappel du fonctionnement et évolution .....	2
1.2- La farandole des chiffres.....	3
1.3 Problématiques et perspectives .....	3
2. Les permanences d'accueil .....	5
2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ? .....	5
2.2 La farandole des chiffres.....	5
2.3 Problématiques et perspectives .....	5
3. Actions de prévention .....	6
3.1 Rappel des objectifs.....	6
3.2 Les chiffres clés .....	6
3.3 Les différents supports d'action de prévention :.....	7
3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? » .....	7
3.3.2 Le Spectacle « Pas seul ».....	7
3.3.3 Ciné-débat.....	7
4. Film du collectif Lacavale.....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
5. Supervision .....	8
6. Nouveau contexte et évolutions globales du projet .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>
7. Conclusion et perspectives .....	<b>Erreur ! Signet non défini.</b>

## **ORIGINE D'HISTOIRE DE DIRE**

*Les enfants des mères accueillies et/ou hébergées vivent, ou ont vécu, dans un contexte de violence intrafamiliale. En cela, ils sont aussi victimes.*

*Le projet « Histoire de Dire » a pour finalités :*

- ✓ *Une meilleure prise en compte de ces enfants,*
- ✓ *De leur permettre de mettre des mots sur leurs ressentis,*
- ✓ *De repérer leur état de souffrance et de les réorienter vers un suivi adapté.*

*« Histoire de Dire » a vu le jour en mars 2016. Des réponses concrètes et adaptées ont été proposées aux enfants témoins et/ou victimes de violences sous forme :*

- 1. d'ateliers d'expression,**
- 2. de permanences d'accueil à destination des enfants,**
- 3. d'actions de prévention.**

*Toutes ces actions sont menées de concert entre les professionnel.les d'Accueil Ecoute Femme et du CHRS Clara Zetkin.*

**Un Film de présentation de l'action a été réalisé et présenté en novembre 2018 :**

[Présentation Histoire de Dire](#)

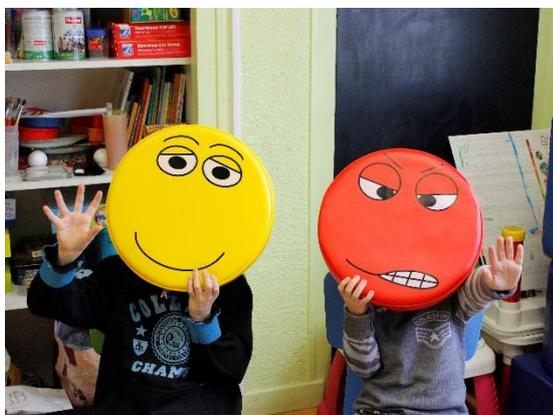
### **1. Les ateliers d'expression**

#### **1.1 Rappel du fonctionnement et évolution**

Les ateliers se déroulent tous les mercredis hors vacances scolaires, sans distinction d'âges. Deux groupes différenciés peuvent être constitués (3 à 6 ans et 7 à 12 ans) selon le nombre d'enfants accueillis.

L'après-midi se déroule comme suit :

- De 14h à 15h : temps de préparation,
- De 15h à 16h : les professionnelles reçoivent les enfants en constituant deux groupes différents, avec un encadrement sur chaque atelier,
- De 16h à 17h : temps de débriefing pour faire le bilan de la séance et envisager les perspectives pour les suivantes.



De grands thèmes, choisis par l'équipe, y sont abordés par tranche de 3 ou 4 séances : les émotions, les droits des enfants, les relations familiales, le corps, l'égalité filles/garçons...

## 1.2 La farandole des chiffres



En 2021, la crise sanitaire a impacté encore les ateliers d'expression. Ceux-ci n'ont pu se tenir entre janvier et mai.

Au total, **15 ateliers** ont été organisés et accueillant en moyenne 5 enfants par atelier.

**16 enfants différents** ont participé aux ateliers. La régularité des ateliers est essentielle car elle permet de créer un espace repéré où les enfants peuvent participer librement.

**Cette action correspond à un besoin identifié et mobilise les professionnelles de l'Accueil Ecoute Femmes et du CHRS Clara Zetkin d'Adalea.**

L'action répond à des besoins observés et s'adapte à la singularité de chaque enfant. Les séances à thème permettent de travailler chaque thème de façon plus approfondie. Les ateliers offrent un lieu d'accueil privilégié, une parenthèse, un lieu intermédiaire pour les enfants.

## 1.3 Problématiques et perspectives



### **1.3.1 Problématiques repérées**

- ✓ La fréquentation est influencée par la présence ou non d'enfants sur le centre d'hébergement qui constituent le noyau du public accueilli dans les ateliers.
- ✓ Il est difficile de fédérer les mamans des logements extérieurs en raison des contraintes de déplacement que cela peut occasionner.

### **1.3.2 Perspectives**

- ✓ Aujourd'hui que la régularité est établie et que ces temps sont repérés par les enfants, il apparaît nécessaire, à partir de l'expérience et des questions abordées, de se former, de trouver de nouveaux thèmes et de se créer une boîte à outils afin d'alimenter les supports à utiliser.
- ✓ Lors des vacances scolaires, les ateliers n'ont pas lieu ; les professionnelles profitent alors de ce temps pour travailler sur les séances à venir, trouver de nouveaux supports socio-pédagogiques, se concerter sur la pertinence des activités déjà en place.

## 2. Les permanences d'accueil



### 2.1 Comment s'organisent ces temps d'accueil ?

Depuis 2017, la permanence a pris une forme modulable qui s'organise et s'adapte de la manière suivante :

- **Si le RDV est anticipé** : la mère est reçue par une professionnelle et l'enfant par une autre qui pourra se rendre disponible pour lui.
- **Si le rendez-vous ne peut être anticipé** (situation en urgence, 1<sup>er</sup> rdv ...) : la mère vient en RDV avec son ou ses enfants, et si, au regard des plannings respectifs aucune professionnelle ne peut se rendre disponible pour l'enfant, la même professionnelle qui reçoit la mère recevra l'enfant sur un temps différencié.

**Concernant l'accueil des enfants en bas âges**, ils sont reçus avec leur mère, de même que les enfants qui ne veulent pas se séparer d'elle. Le discours et l'écoute seront alors adaptés à la situation.

#### **Ces entretiens différenciés permettent aux mères de :**

- Parler plus librement sachant que leur(s) enfant(s) n'étaient pas seul(s),
- Se sentir soutenues dans l'exercice de leur rôle parental.

### 2.2 La farandole des chiffres

En raison de la crise sanitaire, il n'a pas été possible en 2021 de mener des permanences d'accueil.



### 2.3 Problématiques et perspectives

#### 2.3.1 Problématiques repérées

- Comme pour les années précédentes, il est difficile de mobiliser une deuxième professionnelle pour rencontrer d'un côté la mère et de l'autre l'enfant. En effet, il n'est pas possible d'anticiper les imprévus et urgences.
- De plus, les mères n'ont pas toujours la volonté que leur enfant s'entretienne en privé avec une professionnelle.

#### 2.3.2 Perspectives

- L'année 2022 sera consacrée à l'amélioration et la pérennisation des permanences dédiée aux enfants. Des temps de réflexion seront organisés avec les professionnelles.

- Il faut penser et développer une procédure interne pour pérenniser les permanences : comment prévoir en amont la disponibilité d'une professionnelle, comment proposer aux enfants ces entretiens personnalisés...

### 3. Actions de prévention

#### 3.1 Rappel des objectifs

Ces actions de prévention sont proposées au sein des collèges, des lycées et des centres de formation, et depuis 2018 dans les écoles primaires.

Les objectifs de ces actions de prévention sont les suivants :

- ✓ Informer et sensibiliser sur les formes de violence, le cycle, le processus et l'impact de la violence sur la famille,
- ✓ Poser des repères sur les relations hommes/femmes, le respect, les comportements non-violents, la communication, le dialogue,
- ✓ Permettre d'amorcer une réflexion sur les représentations et le positionnement dans la relation amoureuse,
- ✓ Offrir un espace de parole, être à l'écoute, répondre aux interrogations, décoder les signaux de détresse,
- ✓ Informer sur les dispositifs d'accompagnement des jeunes et des familles sur le département,
- ✓ Travailler en collaboration avec les instances et les associations impliquées dans le dispositif de la protection de l'enfance et du soutien à la parentalité.

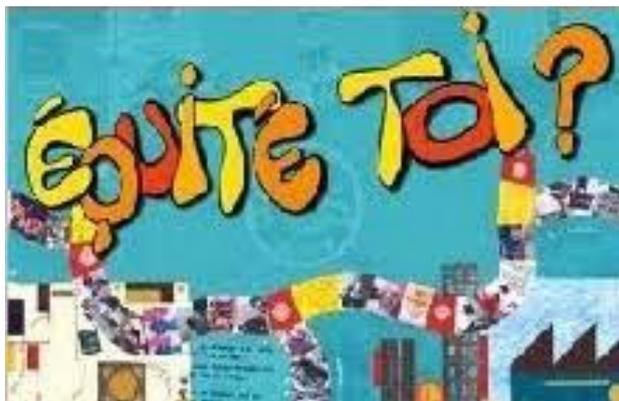
#### 3.2 Les chiffres clés

Dates	Secteur géographique / structure	Type de sensibilisation / formation	Public	Nombre de personnes
Juin 2021	Ecole de Pontrieux	Pas Seul	Scolaires	23
Juillet 2021	CLSH Plouméliau	Pas Seul	Centre Loisirs	30
Novembre 2021	Ecole de la Méaugon	Pas Seul	Scolaires	26
Décembre 2021	Collège Jean Macé	Pas Seul	Scolaires	16
Décembre 2021	Ecole de la Brèche aux Cornes	Pas Seul	Scolaires	70
<b>TOTAL</b>				<b>165</b>

**165** enfants et adolescents ont participé aux actions de prévention.

### **3.3 Les différents supports d'action de prévention :**

#### **3.3.1 Le Jeu « Équité toi ? »**



Le jeu socio-éducatif « Équité toi », créé par l'association Adalea en collaboration avec une artiste plasticienne, est utilisé comme support pour promouvoir les comportements non sexistes et les questions d'égalité entre les filles et les garçons, ainsi que d'aborder les violences intrafamiliales auprès d'un public jeunes, collégiens et lycéens.

#### **Spectacle de marionnettes : « Pas seul »**



C'est l'histoire de Gnocchi, qui grandit dans une famille aimante, avec son papa M. Poireau et sa maman Perette. Mais tout doucement l'atmosphère change, devient de plus en plus électrique... les disputes en famille se multiplient jusqu'au jour où ... Heureusement, Gnocchi n'est pas tout seul...

Ce spectacle a été conçu par Géraldine SCHMUR, marionnettiste, en collaboration avec la municipalité de Paimpol et le CLSPDR (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation) de Paimpol.

Il est destiné à un public d'enfants de 6 à 12 ans dans le cadre d'une action de prévention des violences intrafamiliales. Les représentations sont prévues en milieu scolaire ou périscolaire, associatif, médico-social et grand public.

Cette année, **7 représentations** en école et centre de loisirs ont pu avoir lieu.

**165 enfants et 15 accompagnateur.trice.s y ont participé.**

Enfin, la cagnotte en ligne engagée en 2020, en collaboration avec la BPGO (Banque Populaire Grand Ouest) et l'entreprise Multicourses et qui a permis de récolter 7575 euros, a financé 6 spectacles sur cette année 2020. 4 autres représentations sont prévues pour début 2022.

#### **3.3.3 Ciné-débat**

Une Fiche technique du ciné débat a été créée en 2019. Comme pour les autres interventions, une campagne de communication a été lancée sur le territoire de l'Agglomération de St Brieuc.

#### 4. Supervision

Le soutien financier de la Fondation Up nous a également permis de reprendre fin 2021 les supervisions mensuelles assurées par Damien Botté, psychologue- clinicien psychanalyste (2 séances).

Il est essentiel de prévoir des espaces de parole et d'analyse pour les professionnelles. Ces temps permettent une prise de recul nécessaire à la pratique d'accompagnement spécifique aux enfants témoins et/ou victimes de violences intrafamiliales.

L'analyse des pratiques professionnelles permet de :

- ✓ Se questionner, s'interroger et réfléchir, à partir d'une pratique quotidienne en la reliant à des concepts théoriques,
- ✓ Apporter un éclairage clinique sur les situations,
- ✓ Favoriser le travail d'analyse des difficultés et des problématiques rencontrées,
- ✓ Proposer un travail d'élaboration et de réflexion sur les pratiques professionnelles,
- ✓ Clarifier la position professionnelle,
- ✓ Développer les compétences et les pratiques communes dans un souci d'éthique et de bienveillance.

L'analyse des pratiques professionnelles n'a de sens que si elle s'inscrit dans la régularité.

#### 5. Conclusion et perspectives

Nous avons pu bénéficier durant les trois années passées du soutien financier de la Fondation Up, permettant de lancer le projet. Celui-ci a malheureusement souffert du grand coup d'arrêt imposé par la crise sanitaire : arrêt des ateliers d'expression, annulation des actions de prévention prévues au second trimestre, dont une partie seulement a été reportée en fin d'année.

Si le contexte sanitaire le permet, plusieurs axes devront être engagés en 2022 :

- Un travail de reprise du fonctionnement des ateliers,
- Un travail de reprise de la communication sur les actions de prévention, notamment en milieu scolaire,
- La création de supports pédagogiques dédiés aux enfants,
- La réactualisation des outils déjà existants,
- La recherche de nouvelles modalités de financement (moyens humains, matériels, formation, continuité de la supervision...) afin de pérenniser et développer l'action Histoire de Dire.

La question de la prise en charge des enfants reste une réflexion et une préoccupation permanente pour l'ensemble des professionnelles.